Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 03/01/2024

ODIENNE CHARLOTTE Les Huîtres de Charlotte rappelle Huîtres Spéciales d'Isigny



- Noms des modèles ou références concernés : **tout les conditionnements**
- Marque : **Les Huîtres de Charlotte**
- **Lot Tout les lots**
- Conditionnements : **Paniers bois de 1 kg à 15 kg**
- Date début/fin de commercialisation : **du 15/12/2023 au 29/12/2023**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Marque de salubrité : **FR14312128**
- Informations complémentaires : **Concerne les huitres conditionnées du 15 décembre jusqu'au 27 décembre 2023, commercialisées jusqu'au 29 décembre 2023 (date de fermeture de la zone de récolte)**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Détaillants (Marchés/Poissonneries) et Grandes et Moyennes Surfaces (GMS)**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Détection de norovirus**
- Risques encourus par le consommateur : **Norovirus**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le point de vente, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
 Les personnes qui auraient consommé les produits mentionnés ci-dessus et qui présenteraient des symptômes de gastro-entérite (vomissements, diarrhées fréquemment accompagnés d'une fièvre modérée), sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Les personnes immunodéprimées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes, qui peuvent évoquer une infection par un virus (Norovirus), responsable de gastro-entérites, dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à 48 heures.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Autre (voir informations complémentaires).**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mardi 23 janvier 2024**

CONTACT

- Informations complémentaires publiques : **Contacter les points de vente.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre